



Compte rendu du CDAS du 28/11/2006

Nous avons lu devant le CDAS et déposé au procès verbal une déclaration liminaire concernant la dégradation des conditions de travail dans nos services. (*voir au verso*).

Bien sûr, cette déclaration a été commentée par Mr Caer, directeur des services fiscaux et président du CDAS. Il nous a fait remarquer que la question du pouvoir d'achat n'était pas du ressort du CDAS. Certes, mais nous lui avons rétorqué que cela avait des incidences par exemple sur la fréquentation à la baisse des restaurants administratifs et expliquait notre opposition à l'augmentation prévue pour 2007 des tarifs des colonies de vacances.

Nous avons constaté que, lorsque nous parlons conditions de travail, souffrance au travail et manque de considération, la parité administrative réagit fortement. Mme Lebon, médecin, a proposé d'accueillir un médecin de l'association « Mots pour Maux » afin qu'il nous fasse une présentation sur la souffrance au travail, en vue d'une conférence ultérieure sur ce thème. Là encore tergiversations. Est-ce bien du domaine du CDAS ? Ne serait-ce pas plutôt de celui du CHS ? Nous avons fait remarquer que cela semblait un sujet tabou. Aucune décision n'a été prise si ce n'est que Mr Caer doit se renseigner auprès de la DPMA et rendre réponse au prochain CDAS. Bien évidemment nous le relancerons sur ce sujet dès que possible.

L'administration a également été piquée au vif parce que nous avons inscrit dans notre déclaration liminaire que nous trouvions inadmissible que pour les sessions de préparation à la retraite, les directions n'aient pas accordé deux jours d'autorisation d'absence. **Après 30, 35, 40 ans de bons et loyaux services, bien peu de reconnaissance !**

Le bilan 2006 sur le budget d'initiative locale a été effectué et les projets pour 2007 présentés.

Pour les retraités :

- 52 personnes ont participé au séjour à Cap Ferret (réservation par les services sociaux d'une semaine mais séjour à la charge des retraités : 480 euros par personne).
- En 2007 ce séjour sera organisé du 22 au 29 septembre à Prémanon dans le Jura.
- Sortie d'une journée sur la côte de Penthièvre avec découverte du lieu le matin (hélas, temps très couvert), repas avec orchestre et après midi

dansant ou casino (participation de l'agent financier : 20 euros et 30 euros pour le conjoint non financier) : 152 personnes se sont inscrites et 3 cars sont partis de Rennes, Fougères et St Malo.

- Cette journée ayant plu, en 2007 ce type de sortie sera de nouveau proposé.

Pour les enfants :

- Festival Marmaille : 121 personnes inscrites et venues.
- Cinéma de Noël : « Arthur et les Minimoys » le 13 décembre à Rennes et St Malo.
- Arbre de Noël : le 6 décembre – Autorisation d'Absence ½ journée accordée.
- Spectacle à St Malo le 6 mars 2006 pour 25 enfants. Réservation pour le 14/03/07, spectacle et goûter au théâtre Chateaubriand de St Malo.
- Spectacle suivi d'un goûter, sur la sécurité, pour les enfants à partir de 5 ans. Succès mitigé : 60 enfants inscrits mais 32 sont venus. Peut être le lieu, un peu difficile à trouver : auditorium du lycée Ste Geneviève à Rennes.

Pour les familles :

- Voyage à Jersey (600 inscriptions pour 150 places). En 2007, cette opération sera renouvelée. Après, peut être, une autre destination sera envisagée : Cherbourg et la Cité de la Mer, St Nazaire et les Chantiers navals !
- Randonnée en baie de St Brieuc- Visite d'un musée et guide- 120 personnes au départ- Journée très réussie et beau temps. Randonnée renouvelée en 2007 –Lieu à chercher.
- Festival des Tombées de la Nuit : 2 spectacles proposés et 100 participants (possibilité d'obtenir 2 billets par agent financier).
- Cinéma « Connaissance du Monde »

Actions de santé publique :

- Conférence sur les troubles du sommeil : 3/10/06 avec autorisation d'absence de l'administration- 40 personnes présentes.
- Conférence sur la nutrition : 4/11/06 en partenariat avec les mutuelles- Cette conférence sera renouvelée en 2007.

- Compte tenu du nouveau décret sur le tabac qui entre en vigueur au 01/01/2007, le médecin propose de remettre en place pour 2007 une aide au sevrage tabacologique avec stands d'information dans les restaurants administratifs et consultation individuelle et spécialisée.

Les consultations d'avocat et de notaire seront reconduites en 2007, car il y a toujours de la demande (45 rendez vous environ pour chaque praticien).

Toutes ces actions sont soit financées en totalité dans le cadre du BIL, soit une contribution financière est demandée à chaque participant. A noter que certains intervenants comme la CRAM pour la conférence sur la nutrition ou le notaire pour ses consultations ne demandent aucun émoulement.

DECLARATION LIMINAIRE des délégués CGT au CDAS

Nous voudrions attirer l'attention des Services sociaux et des membres du CDAS sur la **dégradation des conditions de vie des agents :**

Dégradation forte de leur pouvoir d'achat. L'on ne raisonne plus qu'en terme de rémunération au mérite, octroyant une prime par ci par là au gré des multiples réformes, alors qu'il serait nécessaire que les qualifications acquises et mises en œuvre par les personnels, soient reconnues.

Menace sur les statuts, les droits et garanties collectives, par exemple nouvelles modalités de gestion des personnel régressives : évaluation- notation, droit à la mutation,...

Véritable souffrance au travail que nous constatons dans toutes les directions du Ministère, souffrance due au développement de la culture de la performance, à l'accumulation des réformes, à la restructuration de services, à la fermeture de postes, aux suppressions massives d'emplois, au non remplacement des départs en retraite, à l'autisme et à l'esquive des directions locales face aux questionnements des agents.

Nous rencontrons les agents des Finances en Ile et Vilaine, nous sommes nous-même des agents et tous, nous vous disons notre désenchantement, nos difficultés au travail, nos appréhensions quant à l'avenir. Nous ne sommes pas écoutés par nos directions locales et nous nous inquiétons du manque de considération dont nous faisons l'objet de la part de ces mêmes directions. Pourtant nous nous sentons utiles. Nous restons motivés et très attachés au service public. Nous demandons que notre travail soit reconnu, que l'on donne un sens à notre action en réaffirmant la place des services publics dans le pays, facteurs de développement, de bien et de cohésion sociale.

L'Epaf, gestionnaire des centres de vacances, ayant comme objectif de faire partir le maximum d'enfants en colonies de vacances, si pour une famille, le prix est un frein, il convient pour elle de s'adresser à l'assistant social qui trouvera une solution.

En matière de restauration, il a été signalé une mauvaise organisation dans la présentation des mets et un problème de qualité des produits aux restaurants Magenta mais surtout Colombier. Nous ferons remonter à nos délégués à l'Agrac.

Pour nous aider à intervenir lors des réunions du CDAS et auprès des Services Sociaux, merci de nous soumettre vos desideratas, vos observations et ou les problèmes que vous avez pu rencontrer.

La qualité de vie au travail, l'épanouissement est l'essence même de l'action sociale. Son objectif est d'améliorer directement ou indirectement les conditions d'emploi, de travail et la vie des agents et de leur famille, de leur apporter aide et soutien et aussi de leur offrir des prestations de qualité dans le domaine des vacances et des loisirs, de la culture et du sport.

Si l'action sociale des personnels de l'Etat et ses grands principes directeurs ont enfin aujourd'hui, grâce au décret du 6 janvier 2006, une assise juridique, malheureusement son assise financière n'est pas réglementée et maintient donc l'aide sociale dans l'aléatoire.

Nous refusons que l'aide sociale soit un élément d'accompagnement des réformes régressives mises en œuvre, nous refusons qu'une partie du gain budgétaire réalisé par la réduction du nombre de fonctionnaires soit redistribuée sous forme de contre partie dans le domaine social.

Nous voulons au contraire un renforcement de l'action sociale avec une permanence des moyens en crédits et en emplois . Compte tenu de la dégradation financière des personnels, nous ne pouvons accepter une hausse des tarifs de colonies de vacances en 2007 ? Nous demandons, même si la Cgt privilégie la restauration collective, une augmentation significative de la valeur faciale des chèques-restaurant, bloquée à 4.88euros depuis 1995, et une augmentation de la participation de l'employeur à 60% au lieu de 50% actuellement. Nous pensons également qu'une réflexion serait nécessaire sur le phénomène de la dépendance pour tenir compte de l'évolution démographique et de l'espérance de vie. Nous sommes choqués que l'administration ne puisse offrir 2 jours d'autorisation d'absence pour la préparation à la retraite après parfois 40ans de service dans l'administration. **Nous demandons enfin que la qualité de vie au travail soit prise en compte comme élément important contribuant à l'épanouissement de l'être humain .**